



Publié sur *L'Est Eclair* (<http://www.lest-eclair.fr>)

[Accueil](#) > La Maison de la vigne bientôt « mariée » avec l'APVC

La Maison de la vigne bientôt « mariée » avec l'APVC

Par *Anonyme*

Créé le 17/03/2012 10:17

Ce n'est plus un rapprochement mais un mariage avec l'APVC (association de promotion du vignoble champenois), annoncé pour le début de l'été, qui a été décidé jeudi soir, lors de l'assemblée générale de la Maison de la vigne, qui se déroulait à la salle des fêtes de Celles-sur-Ource. Et ce, devant une assistance relativement nombreuse composée d'élus, vigneron et autres représentants du tourisme de la Côte des Bars. « Nos deux associations ont le même but. Notoriété et valorisation de la Côte des Bars. Pour l'APVC, la notoriété et la valorisation passent par le produit et, pour la Maison de la Vigne, par le patrimoine local », a débuté Jean-Pierre Vézien, président de la Maison de la vigne.

Après plusieurs rencontres entre les deux conseils d'administration (qui ont d'ailleurs beaucoup de membres en commun), puis entre les deux bureaux respectifs, les choses se sont accélérées devant l'évidence de la démarche qui n'a d'ailleurs donné lieu à aucune remarque lors de la réunion de jeudi. Les objectifs affichés : « Mutualisation, collaboration dans la diversité, un captage de subventions plus important, de nouveaux administrateurs afin de muscler la nouvelle entité et être complémentaire sans perdre les identités de chacun », a énuméré Jean-Pierre Vézien.

« Une belle vitrine de la Côte des Bars »

« On a vraiment la volonté de penser l'animation de ce territoire, la promotion du champagne d'une façon beaucoup plus globale et d'être une force beaucoup plus importante », a souligné Claudie Cottet, vice-présidente de l'APVC, qui avait notamment annoncé le rapprochement lors d'une cérémonie de la Saint-Vincent (lire notre édition du mardi 24 janvier).

Pierre-Éric Jolly, président de l'APVC, a résumé ainsi la démarche : « Un secteur, une association, un calendrier » pour toute la côte des Bars avec un programme d'animations du vignoble toute l'année selon un schéma établi : Saint-Vincent en janvier, élection de Miss en février-mars, marche des vigneron (du type de ce qui a été fait en 2011 pour la célébration du centenaire de la révolte) en avril, Route du champagne en fête en juillet-août et un événement au moment des fêtes de fin d'année.

Et Jean-Pierre Vézien d'ajouter que l'objectif est aussi à plus long terme de retrouver un lieu pour le vignoble constituant « une belle vitrine de la Côte des Bars ».

Afin de rendre réelle cette fusion, les deux structures ont préféré, plutôt que de dissoudre les deux associations, d'en laisser une en place, en l'occurrence l'APVC, et de dissoudre la Maison de la vigne et de transférer son patrimoine de l'association à l'APVC. La Maison de la vigne, lors de son assemblée de clôture, élira de nouveaux

administrateurs ayant vocation à intégrer la nouvelle entité. Lors de son assemblée du début de l'été, l'APVC acceptera à son tour la fusion, le transfert du patrimoine de la Maison de la vigne et la modification de ses statuts afin de créer la nouvelle entité qui aura un nouveau nom (qui n'est pour le moment pas encore défini), un nouveau logo et un nouveau conseil d'administration au sein duquel on devrait trouver un groupe d'administrateurs avec éventuellement un vice-président en charge de la promotion du patrimoine.

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : L'APVC et la Maison de la vigne ont décidé d'unir leurs forces pour promouvoir au mieux le produit champagne et le patrimoine

Visuel 1:



URL source: <http://www.lest-eclair.fr/article/a-la-une/la-maison-de-la-vigne-bientot-mariee-avec-lapvc>